

du lundi au jeudi :
• de 8h00 à 12h00
les après-midi et vendredis,
uniquement sur rendez-vous



Arrêt de bus au stade LOUIS
VANTERPOOL,



Possibilité de se restaurer au Snacktos
du LP et aux alentours



Nos locaux et nos prestations sont accessibles
aux personnes en situation d'handicap.
Notre référent handicap est à votre écoute
pour l'analyse de vos besoins spécifiques.

FORMACODE : -

CODE RNCP : -

CODE CPF : **NON ELIGIBLE**

FORMATION CONTINUE

PARTICIPANTS + PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux professionnels du bâtiment et des travaux publics, tels que les couvreurs, charpentiers, façadiers, peintres en bâtiment, ainsi qu'à toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser des échafaudages dans le cadre de ses activités professionnelles.

PRE REQUIS

Savoir lire, écrire et maîtriser les 4 opérations.
Avoir 18 ans.
Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les risques liés au travail en hauteur.
Connaître la réglementation, notamment le décret n°2004-924 relatif aux équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.
Maîtriser les règles de sécurité pour l'utilisation du harnais lors de l'ascension d'un support avec une échelle à coulisse et des échelles emboîtables.
Appliquer les règles et effectuer les gestes pratiques concernant l'utilisation des moyens d'accès (échelles, escabeau, nacelle...) et des dispositifs de protection (harnais, travail isolé...).

CONTENU DE LA FORMATION

- **Enseignement théorique** sur les obligations légales, les équipements de protection contre les chutes, et les recommandations en vigueur (R-408, Code du travail).
- **Travaux pratiques** avec l'utilisation de harnais, d'échelles, d'escabeaux et de points d'ancrage, ainsi que le montage et la vérification de divers types d'échafaudages.

DUREE

7 heures

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Admission sans disposition particulière

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Téléchargeables sur le site internet
<http://greta-cfa-gipdaifi.com/greta-st-martin-st-barth/conditions-generales-de-vente>

TARIF(S) ET FINANCEMENT(S)

- **34,40 €/heure*** en centre par stagiaire soit **528,50 euros par stagiaire**
- Divers financements sont possibles : CPF, OPCO, Financement privé, Aide Individuelle de Formation (Collectivité de Saint-Martin)

**Selon votre profil et vos acquis, la durée et le prix de la prestation peuvent varier.*

Pour une réponse sur mesure, contactez-nous.

METHODES PEDAGOGIQUES

- **Alternance théorie/pratique** : apprentissage progressif avec mise en situation.
- **Études de cas et supports multimédias** (vidéoprojecteur, paperboard).
- **Évaluation finale** : tests théoriques et exercices pratiques validant les acquis.

MODALITES D'ÉVALUATION

Évaluation en fin de formation par des tests théoriques et pratiques.

Attestation de fin de formation.

DEBOUCHES

À l'issue de cette formation, les participants pourront :

- ✚ Exercer en toute sécurité des activités nécessitant le port du harnais (BTP, maintenance industrielle, nettoyage en hauteur, télécommunications...).
- ✚ Appliquer les règles de prévention et d'utilisation des moyens d'accès en hauteur (échelles, escabeaux, nacelles).
- ✚ Assurer la vérification et l'entretien de leurs équipements de protection individuelle.
- ✚ Valoriser leur employabilité en attestant de leurs compétences en sécurité du travail en hauteur.

CONTACT

Directrice Opérationnelle : **Nadine BENJAMIN** (nadine.benjamin@gretacfasxmsbh.fr) 0690 53 15 20
Coordonnatrice pédagogique : **Galéa GUMBS** (galea.gumbs@gretacfasxmsbh.fr) 0690 31 79 98



NOS RESULTATS

-